

LES SUBVENTIONS À L'INSULATED  
PRODUCTS LIMITED

Question n° 2029—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions à la société *Insulated Products Limited* et, dans l'affirmative, à combien s'élevait chacune de ces subventions?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de ladite société?

3. Dans quelle mesure cette société appartient-elle à des non-résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont les noms des propriétaires connus de ladite société et quel pays habitent-ils?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Voir la réponse à la question n° 2019, donnée aujourd'hui.

LES SUBVENTIONS À L'IMPRIMERIE  
DES CÈDRES INC.

Question n° 2030—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions à la société *Imprimerie des Cèdres Inc.* et, dans l'affirmative, à combien s'élevait chacune de ces subventions?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de ladite société?

3. Dans quelle mesure cette société appartient-elle à des non-résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont les noms des propriétaires connus de ladite société et quel pays habitent-ils?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Voir la réponse à la question n° 2019, donnée aujourd'hui.

LES SUBVENTIONS À LA HAWKER  
INDUSTRIES LIMITED

Question n° 2031—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions à la société *Hawker Industries Limited* et, dans l'affirmative, à combien s'élevait chacune de ces subventions?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de ladite société?

3. Dans quelle mesure cette société appartient-elle à des non-résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont les noms des propriétaires connus de ladite société et quel pays habitent-ils?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Le ministère de l'Expansion économique régionale et le Bureau fédéral de la statistique m'informent comme suit: 1. Ce renseignement apparaît dans le rapport mensuel sur l'application de la loi sur les subventions au développement régional, déposé devant le Parlement.

[M. Jerome.]

2. Les administrateurs de la société *Hawker Industries Limited* étaient, le 31 décembre 1968: A. A. Bailie, 30, Sunnydene Crescent, Toronto (Ont.); T. J. Emmert, 500, Avenue Road, Toronto (Ont.); J. F. Howard, R.R. 2 Woodridge (Ont.); D. G. Kettering, 67, Sir William's Lane, Islington (Ont.); W. D. Walker, 3, Huntville Court, Islington (Ont.). Les cadres supérieurs étaient: A. A. Bailie, vice-président—Finances, 50, Sunnydene Crescent, Toronto (Ont.); I. E. Bull, trésorier, 38, Brookfield Road, Willowdale (Ont.); T. J. Emmert, président du conseil et président de la société, 500, Avenue Road, Toronto (Ont.); J. H. Ready, secrétaire, 2, Swindon Road, Islington (Ont.).

3. Des non-résidents détiennent 57.5 p. 100 des actions de la société donnant droit de vote.

4. La majorité des actions donnant droit de vote appartient à la société *Hawker Siddeley Canada Ltd.* Les non-résidents actionnaires de cette société sont en majorité résidents du Royaume-Uni.

LES SUBVENTIONS À LA H & R INDUSTRIES  
(DAUPHIN) LTD.

Question n° 2032—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions à la société *H & R Industries (Dauphin) Ltd.* et, dans l'affirmative, à combien s'élevait chacune de ces subventions?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de ladite société?

3. Dans quelle mesure cette société appartient-elle à des non-résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont les noms des propriétaires connus de ladite société et quel pays habitent-ils?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Voir la réponse à la question n° 2019, donnée aujourd'hui.

LES SUBVENTIONS À LA FIBRE DE VERRE  
DE L'EST INC.

Question n° 2033—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions à la société *Fibre de Verre de l'Est Inc.* et, dans l'affirmative, à combien s'élevait chacune de ces subventions?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de ladite société?

3. Dans quelle mesure cette société appartient-elle à des non-résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont les noms des propriétaires connus de ladite société et quel pays habitent-ils?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Voir la réponse à la question n° 2019, donnée aujourd'hui.